

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAINT-MACAIRE

LOU MERCADIOU

SAINT-MACAIRE

NUMÉRO 65 • JUIN 2018



© Philippe Lelièvre

LE MOT du Maire...

« Après une longue parenthèse hivernale, notre commune s'est éveillée de belle façon.

Dynamisée par la création d'une nouvelle association et la présence d'une délégation en provenance de Sardaigne, l'édition 2018 du Carnaval a été une incontestable réussite. D'autres manifestations ont fêté à leur manière le changement de saison, la Folle Journée du Grand Kabarov, le Printemps des Simone, l'International Jazz Day in Saint-Macaire, autant d'occasions de se retrouver.

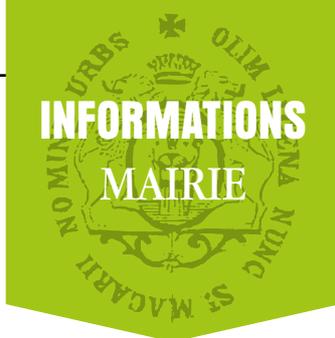
Nos jardiniers peuvent désormais admirer, tout en préparant leurs futures récoltes, la grange sur pilotis en partie rétablie. Une belle aventure va se poursuivre.

Ces dernières semaines, la création d'un centre d'accueil pour jeunes migrants par le Conseil départemental, dans les locaux de l'ancienne gendarmerie, a déclenché une bien regrettable polémique. Je n'ai jamais douté de notre capacité à les accueillir, de multiples initiatives prouvent notre volonté de faciliter leur intégration.

Les mois qui viennent vont être marqués par d'importants travaux cours de la République. Ces aménagements attendus viendront compléter ceux effectués lors de précédentes mandatures cours Gambetta et rue de Verdun. Nos entrées de ville réaménagées seront autant d'invitations à se rapprocher du centre historique, cœur de notre cité.

Je vous souhaite à tous un bel été. »

Philippe Patanchon



TRAVAUX COURS DE LA RÉPUBLIQUE

coup d'envoi des travaux

Deux réunions publiques (15/02/2017 et 29/03/2018) ont permis de présenter le projet d'aménagement du cours de la République.

LES OBJECTIFS

- > Rendre les trottoirs à la circulation piétonne avec mise aux normes, au moins d'un côté, pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- > Eliminer le stationnement anarchique par la réalisation ponctuelle de parkings en encoche le long des trottoirs
- > Sécuriser la circulation routière par des équipements spécifiques et une limitation de la vitesse à 30km/h sur l'ensemble du cours
- > Donner au projet une dimension paysagère :
 - Par des plantations en bordure de trottoir (en fonction de la place disponible) ou en accroche sur façade (proposition faite aux propriétaires)
 - Par une implantation d'arbres formant un mail prévue dans l'emprise la plus large
 - Par la mise en œuvre de mobilier urbain et l'enfouissement des réseaux aériens

LE CHOIX DE MISE EN ŒUVRE

Pour répondre aux objectifs, deux approches différentes s'avèrent nécessaires compte tenu de la variation de la largeur d'emprise publique disponible.

Pour la partie la plus étroite (de la place de l'Arbre de la Liberté aux ateliers municipaux), la mise en sens unique s'est imposée. Ce choix est aujourd'hui rendu possible suite aux aménagements par le Département des deux carrefours sur la RD1113 du Bas Pian et de l'ancienne gare, cet axe devenant un véritable boulevard urbain pour Saint-Macaire. Ce choix permet également de maintenir, pour l'essentiel, les sens de circulation des voies annexes au cours de la

République. Les seules modifications apportées concernent :

- > La mise en sens unique d'une section de la rue du Fontaine du Thuron (du cours de la République aux allées de Savignac) et celle des allées de Savignac jusqu'à la place de l'Arbre de la Liberté
- > La suppression du sens unique des allées de Tivoli

Au-delà des ateliers municipaux, l'emprise disponible s'élargissant, la circulation reste à double sens pour les véhicules légers, les poids lourds ne circulant que dans le sens centre ville vers l'extérieur. Un mini giratoire assure la jonction zone à sens unique/zone à double sens et permet le demi tour des véhicules légers si besoin.

PHASAGE ET CALENDRIER

Ces aménagements se font en deux tranches :

2018 : de la place de l'Arbre de la Liberté au n°88 cours de la République

2019 : du n°88 à l'extrémité du cours de la République (carrefour giratoire avec le cours du XXX Juillet)

Pour 2018, ils vont s'étaler du 14 mai à la fin octobre. Ils débutent par l'enfouissement des réseaux aériens (ponctuel pour les réseaux basse-tension et éclairage public et intégral pour le réseau téléphonique) réparti en trois sections :

- > 1^{ère} section : de la place de l'Arbre de la Liberté à la rue François Bergoeing (prévision) du 14 mai au 1^{er} juin
- > 2^{ème} section : de la rue François Bergoeing à la rue de la Sainte (prévision) du 28 mai au 22 juin
- > 3^{ème} section : de la rue de la Sainte au n°88 (prévision) du 25 juin au 21 juillet

Début juillet, doivent commencer les travaux relatifs à l'aménagement des trottoirs et des parkings, les équipements de sécurité sur chaussée étant réalisés en fin de tranche après réfection de cette chaussée.

Coût de l'opération pour la 1^{ère} tranche : 835 000 € TTC



INFORMATIONS
MAIRIE

COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU SUD GIRONDE



NOUVEAU
sur votre commune

Portage de repas à domicile



Plus qu'un simple repas

RENSEIGNEZ-VOUS

Pôle Séniors

05 56 25 65 55

pole.seniors@cdcsudgironde.fr



www.cdcsudgironde.fr

VOS DÉPLACEMENTS À LA DEMANDE



TRANSPORT DE PORTE À PORTE

TransGironde
PROXIMITÉ

COMMUNAUTÉ de COMMUNES
du SUD GIRONDE

SERVICE DE TRANSPORT RÉSERVÉ* AUX

- › Personnes à **mobilité réduite**
- › Personnes âgées de **plus de 75 ans** ou en **perte d'autonomie**
- › Personnes sans autonomie de déplacement
- › Titulaires des **minima sociaux** ou en **insertion professionnelle**

2,60 €
L'ALLER
SIMPLE

4,20 €
L'ALLER/
RETOUR

Tarif social
HORIZON
0,30 €**
L'ALLER
SIMPLE

Informations et réservations au

0974 500 033

puis tapez «2»

ou sur transgironde.fr

* après acceptation du dossier
** sous conditions de ressources

Communauté de
Communes du
Sud Gironde

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

INFORMATIONS MAIRIE

STATIONNEMENT & CIRCULATION

Pour la sécurité de tous, il est important de respecter le stationnement autorisé et de n'entraver en rien la libre circulation des véhicules. L'accès pour les pompiers est trop souvent impossible dans les rues du vieux Saint-Macaire (rue Yquem, rue Carnot, place du Mercadiou, rue Amiral Courbet...)

Nous rappelons également que le stationnement est interdit sur les trottoirs (beaucoup de nos concitoyens circulent avec des poussettes ou des fauteuils roulants, simplifions leur la vie !) et que les emplacements de parking situés devant les habitations ne sont pas privés.

PLAN CANICULE 2018

Dans le cadre du plan canicule, un registre nominatif est ouvert à la mairie de Saint-Macaire afin de recenser si elles le désirent les personnes âgées de 60 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, de l'ACTP, d'une carte d'invalidité ou d'une reconnaissance travailleurs handicapés et vivant seules. Cette inscription peut être demandée par la personne concernée ou par un tiers (parent, voisin) soit en venant à la mairie, soit par écrit (courrier et mail) ou encore par téléphone au 05 56 63 03 64.

UN BUS pour votre santé

A partir du 03 septembre Place Tourny, venez découvrir un véhicule aménagé comme votre maison dans lequel vous pourrez vous retrouver pour des moments de partages.

Des professionnels de santé de l'association Proxisanté se déplacent près de chez vous gratuitement pour des moments d'échanges autour d'activités physiques adaptées, de conseils diététiques à appliquer à la maison et des informations sur l'accès aux droits. À destination des séniors, les activités proposées sont pratiques et ludiques et gratuites !

Un jour par semaine pendant 5 semaines, faites le point sur votre santé et votre motivation pendant des animations de groupe : Ma forme physique, j'en suis où ? Mon assiette et moi, toute une histoire, Bouger, le secret de ma vitalité, Relax, on se détend, Bon pied, bon œil, Qualité et quantité, chacun son budget, Plaisir en cuisine, préparez, dégustez, J'ai droit à quoi ? Surprise !

Accordez-vous 2 heures de détente et convivialité !

PROXISANTÉ, C'EST QUI ?

Une équipe de professionnels de santé, (médecins, infirmiers, diététiciennes, enseignants en activité physique adaptée, psychologue, sophrologue) qui met à disposition ses compétences en animant des ateliers de groupes ou individuels afin d'accompagner chaque personne afin de maintenir ou améliorer sa qualité de vie et de développer son autonomie. L'équipe défend sa vision du "Vivre en santé" de la personne au plus près de son quotidien et de chez elle.

INFOS & INSCRIPTIONS

Tél : 05 56 32 95 51
contact.apiadibus@gmail.com
www.proxisante.org

PROGRAMME des animations sur une journée par semaine pendant 5 semaines

Jour 1 lundi 10 septembre

- "Ma forme physique, j'en suis où ?" (1h)
- "Mon assiette et moi, toute une histoire" (1h)

Jour 2 lundi 17 septembre

- "Bouger, le secret de ma vitalité" (1h)
- "Relax, on se détend" (1h)

Jour 3 lundi 24 septembre

- "Bon pied, bon œil" (1h)
- Qualité et quantité, chacun son budget (1h)

Jour 4 lundi 1er octobre

- Plaisir en cuisine (1h)

Jour 5 lundi 8 octobre

- "J'ai droit à quoi ?" (1h)
- Surprise ! (1h)

**INSCRIVEZ-VOUS
ET PARTICIPEZ AUX ATELIERS
GRATUITEMENT**

CONTACTEZ PROXISANTÉ
05 56 32 95 51
contact.apiadibus@gmail.com

PROXISANTÉ

API ADI BUS... sur le territoire du Sud Gironde

**Place Tourny
de 9h30 à 17h**

PRÉFÉRETURE - 17 avenue des Minimes - 33295 L'ÉCLUSE - Tél : 05 56 32 95 51 - www.proxisante.org
Associations loi 1901 - PROXISANTÉ - J.D. 09/01/06 - SIRET 542 654 007 01003 - Ap de Déclaration d'Activité 5233016233

2018 SANTÉ PUBLIQUE SÉNIOR - Prévention de la perte d'autonomie

**Animation
Prévention
Itinérante
BUS**

Notre équipe de professionnels de santé se déplace au plus près du domicile via le API BUS. Nous animons des ateliers prévention santé afin de motiver les séniors en milieu rural pour maintenir leur qualité de vie. Les animations sont gratuites.

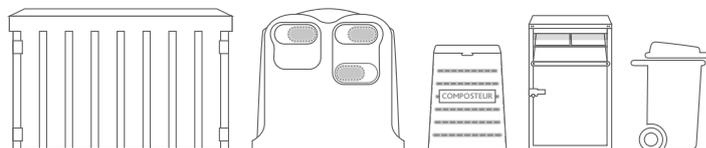
**Animations
Santé
Gratuites**

**"Contribuer à bien vieillir
... et plus longtemps!"**

ESPRIT ÉQUIPE
DYNAMISME ENSEMBLE
SAVOIR-FAIRE SAVOIR-ÊTRE
METHODE ADAPTABILITÉ
CRÉATIVITÉ METHODOLOGIE
PROXISANTÉ SAVOIR
ÉDUCATION
EMPATHIE PSYCHOLOGIE
EXPERIENCE EFFICACITÉ
SANTÉ
COMPÉTENCES ÉTHIQUE

sictom
sud gironde

Service public des déchets



NOUVEAU

LE PROXI déchets verts

**COLLECTE DE DÉCHETS VERTS
PRÈS DE CHEZ VOUS !**

Le Sictom du Sud-Gironde, en collaboration avec votre mairie, vous propose un nouveau service de collecte de déchets verts. Ainsi, vous pourrez venir déposer vos déchets verts aux dates et lieux suivants :

SAINT-MACAIRE

Mercredi 30 mai 2018
Bords de Garonne - Chemin des Cannevelles
9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

SAINT-ANDRE-DU-BOIS

Mercredi 3 octobre 2018
Tennis - Point d'apport volontaire pour le tri des déchets recyclables
9h00 à 16h00

SAINT-MACAIRE

Mercredi 7 novembre 2018
Bords de Garonne - Chemin des Cannevelles
9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

L'accès est réservé aux voitures avec ou sans remorque sur présentation de la carte d'accès à la déchèterie. Les fourgons et les camions ne sont pas acceptés.

**Pour en savoir plus : 05 56 62 36 03
ou contact@sictomsudgironde.fr**

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE pour la redevance des ordures ménagères

MISE EN PLACE DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE POUR LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les usagers du Sictom du Sud-Gironde peuvent désormais opter pour le prélèvement automatique afin de régler leur redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Pour l'année 2018, jusqu'au 31 mai, il faut se rendre au siège social du Sictom du Sud-Gironde muni d'un relevé d'identité bancaire, compléter le formulaire adapté et ainsi bénéficier d'un prélèvement en 3 fois du 2^e acompte de la redevance (10 août, 10 octobre et 10 décembre).

À partir du 1er juin, le prélèvement pourra être mis en place pour l'année 2019 (prélèvement en 6 fois par an).

Il est également possible d'effectuer cette démarche par mail. Pour cela, contactez le Sictom du Sud-Gironde à contact@sictomsudgironde.fr afin de recevoir le formulaire adapté à votre commune, le compléter, le signer et le retourner accompagné d'un RIB.

Pour en savoir plus :

Siège social du Sictom du Sud-Gironde
5, rue Marcel Paul, ZA de Dumès, 33210 LANGON.
05 56 62 36 03 - contact@sictomsudgironde.fr.
Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

L'AURINGLETA



Encamina's

En route sur le chemin



Balades naturalistes et artistiques

Découverte de la biodiversité



Balades gratuites sur inscription



L'Auringleta

Une association s'est créée en 2012 autour d'un des jolis noms occitans de l'hirondelle. Elle a choisi d'agir par l'éducation à l'environnement afin de sensibiliser le public au patrimoine naturel local afin de proposer d'autres comportements et d'autres perspectives de vie dans notre environnement.

La connaissance des plantes, des animaux et des milieux naturels peut donner envie de les protéger.



L'Auringleta propose des animations variées dans le cadre de Clubs Nature, de Billets Courants Verts, d'activités périscolaires, d'événements divers.

Les balades



Cazats « Découverte des papillons » - 5,2km

Vincent Macias et Eva Vicente, vous feront découvrir la biodiversité locale, en particulier les papillons. Cette découverte sera agrémentée par des instants musicaux atypiques.

Auros « Découverte des hirondelles » - 7,9 km

La compagnie Gric de Prat et Diane Kling vous initieront au suivi d'une population d'hirondelles mais aussi à la détermination d'arbres d'une zone humide, le tout en musique.

Verdelais « Découverte de la biodiversité en bord de ruisseau » - 4km

Eva Vicente contera votre découverte des ruisseaux et du moulin du village, et guidera votre chasse aux insectes.

Villandraut « Découverte de la biodiversité aquatique et landaise » - 4 km

Vincent Macias et Sophie Ladril vous permettront de découvrir la faune aquatique et la flore landaise, grâce à des observations naturalistes et des moments musicaux.

Programme 2018

Mercredi 11 Avril : Verdelais
Rendez-vous au moulin Cussol

Dimanche 22 avril : Auros
Rendez-vous à l'église St Germain

Dimanche 6 mai : Cazats
Rendez-vous à l'église

Jedi 17 mai : Villandraut
Rendez-vous à la salle des fêtes

Dimanche 8 juillet : Villandraut

Mardi 17 juillet : Cazats

Vendredi 24 août : Auros

Dimanche 23 septembre : Verdelais

Les intervenants

Eva Vicente
Educatrice à l'environnement et conteuse
Diane Kling
Educatrice à l'environnement
Sophie Ladril
Educatrice à l'environnement

Vincent Macias
Musicien multi instrumentaliste, il conçoit des instruments atypiques avec des objets de récupération et explore leur champ sonore.

La compagnie Gric de Prat
fait vivre la culture gasconne à travers de nombreux spectacles et concerts. Des créations à la fois propres à l'occitan et communes aux cultures du monde.

Encamina's

L'Auringleta propose des journées d'accueil grand public sur des chemins départementaux du Sud Gironde, à travers des randonnées naturalistes et artistiques. Il s'agit de permettre la découverte de différents milieux naturels, de leur faune et de leur flore sauvages.



Encamina's, c'est favoriser les rencontres autour de ce patrimoine naturel et culturel.

Ce dispositif « Grand public » est mis en place en partenariat avec le département de la Gironde.

Les enfants sont les bienvenus à partir de 7 ans.

Renseignements

9h15 : Accueil du public

9h30 : Départ des randonnées

12h30 : Fin des balades

Prévoir des chaussures de randonnée ou des bottes ainsi qu'une bouteille d'eau. Selon le temps, pensez à prendre un vêtement de pluie.

Attention ! Le programme est susceptible de modifications en fonction des conditions météorologiques.

Renseignements et réservations auprès de :

lauringleta@orange.fr

auringleta.free.fr

Association L'Auringleta



05.56.63.12.09
06.79.19.38.16

L'AURINGLETA
BP 40012
33 490 St Macaire

IFNG - Ne pas jeter sur la voie publique

Le projet Encamina's, mené par l'association L'Auringleta avec le soutien du département de la Gironde, est reparti de plus belle en cette année 2018. La moitié des balades se sont déroulées avec un grand succès.

Pour les retardataires, pas d'inquiétude car toutes les balades sont répétées une deuxième fois entre juillet et Septembre.

Dimanche 8 juillet : Découverte de la biodiversité aquatique et landaise à Villandraut

Mardi 17 juillet : Découverte des papillons à Cazats

Vendredi 24 août : Découverte des hirondelles à Auros

Dimanche 23 Septembre : Découverte de la biodiversité en bord de ruisseau à Verdelais

Les balades sont gratuites grâce au soutien du département de la Gironde, mais nécessitent de s'inscrire auprès de L'Auringleta au 05 56 63 12 09 ou à lauringleta@orange.fr (le nombre de places est limité).

La glaneuse est enfin sur roues, et sur les routes du Sud-Gironde ! N'hésitez pas à contacter l'association L'Auringleta pour avoir plus d'informations sur les dates et lieux d'animations; ou pour demander une animation "La Glaneuse" lors de vos événements, dans votre quartier, pour votre entreprise ou sur votre exploitation agricole !



Les Edelweiss

Association randonnées pédestres

Château de Tardes, rue du Port Nava - 33490 Saint-Macaire
(Permanences le samedi de 10h à 12h)
06 23 99 86 12 (Présidente) / 06 79 17 55 02 (Vice-présidente)
Courriel : les.edelweiss@yahoo.fr
lesedelweiss.jimdo.com

LE CLUB DES EDELWEISS, À CE JOUR COMPTE PLUS DE 120 ADHÉRENTS.

Depuis le 1^{er} mai, toutes les randonnées commencent à 9h00.

Nous venons de fêter notre 10^{ème} randonnée caritative organisée pour la lutte contre le cancer.

Le mauvais temps avait décidé de nous épargner ce mardi 1^{er} mai.

2 parcours depuis la salle des fêtes :

- un très vallonné de 11km sur les coteaux de 3h avec 50 marcheurs,
- un de 2h00 plus plat avec 57 participants.

Nous étions 136 pour le repas préparé par "le Relais Bazadais".

L'association de Bouscat a remporté le trophée pour sa plus grande participation !

Une tombola, dont le prix était un week-end gastronomique, a été organisée, et tout le bénéfice revient à la ligue contre le cancer.

La chorale de Préchac : "l'air du chant" nous a enchantés avec son nouveau répertoire (Polnaref, Peret, Ferrat, Sardou...)

“ Je remercie tous les bénévoles du club des Edelweiss qui ont permis que cette journée soit une réussite. ”

... Nous remettons le chèque en juin !



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

L'Entrepot'

Atelier de poterie

Poterie à Saint Macaire

Les ateliers d'été sont ouverts

Découvrez l'argile et ses techniques
Laissez libre cours à votre créativité

Des stages en 3 séances de 2 heures sont proposés :

- en MAI et JUIN : tous les mercredis après-midi
- en JUILLET : tous les jours

Renseignement et inscription

tel : 06 95 71 25 81

mail : lentrepot.stmacaire@free.fr

site : entrepot.blog.free.fr

Et ça n'est pas
que pour les
enfants!



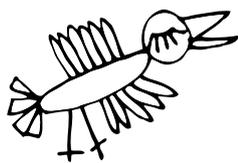
Les Jardins Familiaux se réveillent

Samedi 14 avril
Matinée de nettoyage
Aux Jardins Familiaux

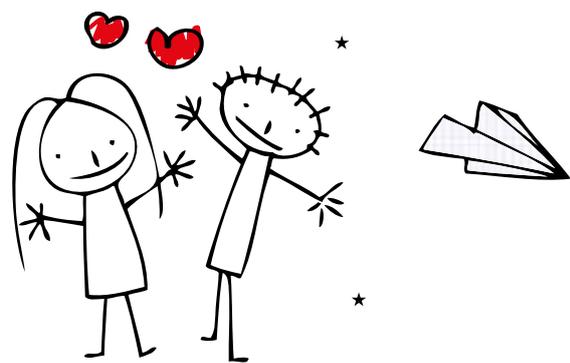


Les personnes intéressées ont pu grâce à Alice s'initier à la fabrication d'un plessis en osier.





Les Agents des écoles



C'est en 1965 que fut construit le groupe scolaire à son emplacement actuel, avant d'être agrandi une dizaine d'années plus tard avec le bâtiment à étages du primaire et la création de la salle de sport, du réfectoire et de la cuisine, de l'actuelle cantine.

Puis tout au long des années, des travaux de mise aux normes ou d'amélioration seront mis en œuvre par les équipes municipales successives avec par exemple le changement des huisseries et volets roulants des deux écoles qui s'est achevé tout récemment.

Dans un village comme le nôtre, l'école occupe forcément une place à part. Lieu de la transmission du savoir, l'école est avant tout un lieu de vie. C'est l'apprentissage de la vie en collectivité, c'est un lieu de rencontre où débutent parfois de longues amitiés, entre élèves mais aussi entre parents d'élèves. C'est pour toutes ces raisons, et pour le bien être des enfants que l'école reste une des priorités de toutes les petites communes.

Allons à la rencontre des personnes qui encadrent au quotidien nos enfants et rejoignons l'école maternelle pour y retrouver nos trois ATSEM.

L'équipe au complet



Debout de gauche à droite : Annie Jolly (agent d'entretien), Arnaud Bouey (cuisinier), Emeline Bernard (agent d'entretien), Laëtitia Monges (agent d'entretien), Isabelle Briais (ATSEM), Brigitte Thiebaut (agent d'entretien), Emilie Antonuti (ATSEM). Accroupies de gauche à droite : Cécile Lebesq (agent d'entretien), Martine Dufau (ATSEM).

Commençons par **Isabelle, 52 ans**, qui intervient en petite section plus spécifiquement. Après 15 ans de coiffure et la naissance de ses 2 garçons, changement radical de direction avec l'envie de travailler auprès des enfants. Pour cela, Isabelle passe et obtient un CAP Petite Enfance puis débute à l'école de Saint-Macaire en remplaçant la très appréciée Jacqueline Labouille.

Devenue titulaire en mai 2017, elle se passionne pour son travail avec pour objectif, d'accompagner les premiers pas des enfants qui rentrent en petite section, de les voir évoluer tout au long de l'année et de les rendre autonome. Une tâche quotidienne effectuée en binôme avec la maîtresse de la Petite Section Magalie, dans une entente parfaite et une confiance réciproque totale.

Pour Emilie, 27 ans, travailler auprès des enfants était une évidence, on pourrait même dire une vocation. Titulaire d'un CAP petite enfance, elle travaille à Toulonne à la crèche multi-accueil puis au centre de loisirs et met un pied à l'école de Saint Macaire en animant le périscolaire du matin et du soir au primaire pour le compte du CVLV. Elle effectue un remplacement à mi-temps dans le rôle d'ATSEM à la maternelle, puis est titularisée en 2015. Elle tente aujourd'hui d'obtenir le concours d'ATSEM. Sa gentillesse, son professionnalisme sont très appréciés de tous, élèves et enseignants, et Emilie s'épanouit pleinement dans son travail. Elle n'hésite pas à dire que les enfants sont attachants et elle forme avec Christine, un binôme essentiel qui a pour but notamment de faire progresser les élèves dans l'autonomie avant leur passage à l'école élémentaire.

Retrouvons enfin la plus ancienne des trois ATSEM, **Martine qui a 59 ans** est un cas à part. En effet, Martine a d'abord fréquenté l'école communale en tant qu'élève avant d'y travailler depuis 1978. Sportive dans l'âme, pratiquant le judo, elle fut remarquée par Claude Sudéry élu de l'époque, qui la voyant encadrer les jeunes pousses du club, lui proposa de rentrer à l'école. Et, 40 ans plus tard, elle est toujours là. N'ayant connu que 3 directrices, Claudie Drouet, Maryse Broustet et Maryline Rivière, elle aura "usé" une dizaine d'enseignantes et accompagné dans leur scolarité un minimum d'environ 1500 élèves.

Elle aime raconter que Mme Labrousse fut son institutrice et que des années plus tard, Martine devint son ATSEM. Martine accompagna des élèves macariens et retrouva des années plus tard leurs enfants. Cette longévité lui donne une expérience inestimable très appréciée notamment par Maryline Rivière avec qui elle officie en Moyenne Section. Son investissement (notamment dans les TAP ces derniers temps) ne sait jamais démenti et ce sera une page importante de notre école qui se fermera lorsque l'heure de la retraite sonnera prochainement.

En plus de leur présence quotidienne en classe, nos trois ATSEM interviennent dans l'accueil périscolaire le soir et dans le ménage des bâtiments lors des vacances scolaires. Au quotidien, ce ménage est l'affaire de Laëtitia, 41 ans, qui intervient 4 soirs par semaine.

Laëtitia a elle aussi fréquenté l'école en tant qu'élève et effectue cette tâche délicate et parfois ingrate depuis maintenant une quinzaine d'années.

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

Entre l'école maternelle et l'élémentaire se trouvent le réfectoire et la cuisine du restaurant scolaire. C'est dans cette cuisine, derrière ses fourneaux que nous retrouvons le seul homme dans cet univers essentiellement féminin. Bien connu des Macariens, **Arnaud, 49 ans**, après 23 ans de service à la maison de retraite, décide de traverser la rue pour investir les cuisines de notre école. Titulaire d'un CAP et d'un BEP de cuisinier, il prépare les quelques 180 repas servis quotidiennement, assure la gestion de la cantine, en prépare les menus et assure l'encadrement de l'équipe de service. Connaissant son métier sur le bout des doigts, son expérience et sa maîtrise de la préparation des repas lui permettent de s'investir davantage dans la gestion de l'équipe et il n'est certainement pas étranger à la bonne ambiance qui règne dans l'équipe de service. C'est aussi quelqu'un de très attaché à Saint Macaire, en témoignent ses 30 ans de service comme pompier volontaire.

Retrouvons maintenant **Brigitte, 55 ans**, qui est agent d'entretien et qui aide Arnaud en cuisine le jeudi matin. C'est dans les années 95 que Brigitte effectue des remplacements successifs pendant une dizaine d'années environ avant d'être titularisée en 2006. Ménage des classes, service au restaurant scolaire, vaisselle, nettoyage du réfectoire, rythment la journée de travail de Brigitte. Des tâches répétitives, ingrates mais au combien indispensables pour le bon fonctionnement de notre école. Elle garde un très bon souvenir des années passées dans la cuisine du restaurant scolaire période pendant laquelle notre école servait les communes des côtes, et apprécie d'être au contact des enfants pendant leur repas même si ce travail est exigeant.

Au côté de Brigitte, **Emeline, 29 ans**, occupe pratiquement les mêmes fonctions. Après divers remplacements, Emeline intervient quotidiennement tant au niveau du ménage, qu'au niveau du service des repas. Elle apprécie le travail en équipe et en quelque sorte « ce coup de feu » qu'est le temps du repas. Par son travail, sa disponibilité (notamment lors des divers remplacements), elle est devenue un élément familier de notre équipe depuis maintenant 4 ans qu'elle remplace Annie, 64 ans titulaire du poste en congé longue maladie aujourd'hui.

Annie qui débuta dans les années 95 avant d'être titularisée en 2000 occupa pendant 3 ans le poste de cuisinière du restaurant scolaire. Elle garde un très bon souvenir de cette période, appréciant la diversité du travail, la préparation des repas et la gestion des achats ou l'établissement des menus.

Pour compléter cette équipe, Cécile intervient le jeudi pour le service des repas et le nettoyage du réfectoire.

Voilà présentés tous nos agents de nos deux écoles auxquels il convient d'associer les enseignants avec leurs deux directrices Florence Dessarps et Mayline Rivière, l'équipe du CVLV qui assurent l'encadrement de nos enfants tout au long de l'année.

Enfin, toutes les personnes qui l'ont côtoyée pendant des années dans son travail, ont une pensée émue et affectueuse pour Christelle trop tôt disparue.



*Le 1er février dernier,
la classe de PS-MS s'est rendue à Bordeaux.*

Au programme : spectacle Arlette GRUSS

le matin avec tigres, chevaux, éléphants et autres numéros spectaculaires. Après leur pique-nique, les enfants ont pris le tramway en direction des quais pour une petite promenade à pied le long de la Garonne.





L'ACTUALITÉ DES
ASSOCIATIONS



LE GUIDON Macarien



Le Guidon Macarien, avec sa soixantaine de licenciés, a débuté début février la saison sur route 2018. Les coureurs participent aux courses organisées en Gironde et dans les départements limitrophes. Ils sont notamment engagés au Tour des Coteaux (dans le Lot et Garonne) par équipe : une épreuve sur deux jours avec trois épreuves dont un contre-la-montre individuel.

Aujourd'hui le Guidon Macarien comptabilise déjà 10 victoires avec pour certains coureurs une montée en ce début de saison en catégorie supérieure.

Les cyclotouristes participent aux randonnées du secteur. Le week-end du 4 et 5 mai, les coureurs et les cyclotouristes se retrouvent pour passer un weekend dans les Pyrénées afin de partager un moment sportif et convivial mais aussi en vue de leur participation à l'une des plus grandes randonnées du Grand Sud Ouest : La Barousse- Balès.

Ensuite ce sera place à la 1^{ère} organisation du club avec le 4^e Prix de la ville de Coimères le samedi 26 mai : une épreuve sur route ouverte à toutes les catégories Ufolep. Les coureurs participeront ensuite aux championnats départementaux du contre-la-montre individuel, aux championnats départementaux et régionaux sur route où le Guidon Macarien remettra en jeu ses titres acquis l'an passé.

La prochaine organisation sur la commune de Saint-Macaire aura lieu le 23 septembre avec le 3^e Prix de la ville de Saint-Macaire (vers le Grass Track) : une épreuve sur route.

Le rendez-vous, pour la sortie hebdomadaire, est suspendu car les coursiers ne s'entraînent pas le samedi, veille de compétition, plusieurs groupes se réunissent la semaine.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le président **Gérald Labbe** au **06 37 33 11 64**

MOTO START

Club Macarien



En 1978, une bande de copains décide de réaliser un pari fou : celui de créer le Moto Start Club Macarien. Malgré les années, les échecs, les gloires, les tempêtes, les inondations et heureusement des beaux jours, le **Moto Start Club Macarien** est toujours là. À l'aube de ses 40 ans, le **Moto Start Club Macarien** vous attend le **23 juin 2018 à partir de 14 h**, pour une manifestation internationale de grass-track. Outre la course internationale se dérouleront les championnats de France des Espoirs, des 80/129 cc3, le championnat des side-cars et les Kids.

Pour remercier le public fidèle qui nous a accompagnés tout au long de ces années, le moto Start Club Macarien a décidé de diminuer les entrées.

Entrée générale : 20 €

Tarif réduit : 18 € (licenciés, cartes autres clubs, étudiants...) sur présentation des cartes.

Demi-tarif : 12 € (chômeurs, RSA, handicapés, enfants de 13 à 17 ans) sur présentations des justificatifs

Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans

Le bureau remercie par avance le public sa présence lors de la manifestation du 23 juin 2018.

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

EMERG'EN SCÈNE



Pour sa 4^{ème} édition, le Festival EMERG'EN Scène s'implante dans la jolie cité médiévale de Saint-Macaire pour une journée autour du spectacle vivant, de la création artistique pour un public familial.

Cette journée est dédiée au théâtre, cirque, danse, dans la magnifique cité médiévale surplombant les bords de Garonne.

Cette année, le Domaine de Malagar nous accueille pour une soirée d'ouverture estivale dans ce haut lieu littéraire où tant d'écrivains et d'artistes ont trouvé source d'inspiration dans la belle maison familiale de François Mauriac. La chorégraphe, danseuse russe Nadya Larina de la COMPAGNIE FLUO nous emportera dans la féerie des paysages bucoliques de Malagar dans un spectacle de danse contemporaine reflétant l'âme russe et son histoire.

Le samedi, comédiens, acrobates et plasticiens invitent le public à visiter leur univers artistique et leur vision du monde le temps d'une journée dont les maîtres mots sont "convivialité, rire et émotions partagées". Confortablement installés en bordure de Garonne, venez rêver au gré des spectacles de théâtre, de cirque, d'animations variées et de siestes musicales....

Cette année l'univers de Jules Verne nous transporteront dans les objets volants imaginaires et nous auront l'immense joie d'accueillir le plus grand : "la star ultime" pour un show époustoufflant, décoiffant sur les rythmes de Bowie, Lennon, un voyage inédit dans les seventies....

Un programme pour petits et grands à déguster sans modération en famille

Bon voyage...



Venez faire vibrer le patrimoine au rythme du spectacle vivant !

Programme

VENDREDI 8 JUIN

Soirée d'ouverture au domaine de Malagar

20H30 "La zéro" Compagnie Fluo /danse contemporaine tout public / 40 min
Danseuse et Chorégraphe : Nadya (Nadezhda) Larina

SAMEDI 9 JUIN

14H30 Ouverture de la billetterie à Saint Macaire
// aux bas des remparts

15H00 "Mes bacs blanc et moi" de Ivana Kretova ASC Bordeaux /théâtre tout public
(élèves section théâtre et ateliers d'Emerg'enScène)

15H15 Solo avec Cyriac Descubes et "Château hanté" de Ivana Kretova /théâtre tout public
ASC Bordeaux élèves section théâtre avec Aricie et Enguerrand Laborde, Ivana Kretova.

15H30 "Le volarium" Mechanic Circus /cirque théâtre tout public - 45 min
comédien : Emilen Médail / regard artistique : Josselin Paris

16H50 Solo chorégraphique chanté /tout public
avec Ivana Kretova et Théophile Laborde

17H00 "Sur le banc" texte Ivana Kretova /tout public
avec Théophile et Enguerrand Laborde, Maths Courman, Claire Rabaté, Ivana Kretova

17H20 Danse "L'écume des cieux" Académie de danse Vanessa Feuillate
/danse contemporaine - 6 min

18H00 "Mythologie, le destin de Persée" Groupe Anamorphose
/théâtre tout public - dès 8 ans / 55 min - suivi d'un échange entres comédiens et spectateurs
Texte et mise en scène : Laurent Rogero avec Elise Servières et Hadrien Rouchard / Laurent Rogero

19H00 "Acrobaties aériennes" Maria Belloir tissuiste Tout public / 30min

19H30 Apéro concert surprise

21H00 "The rock machine" Mike Starnight /théâtre musical tout public / 60 min

ET TOUTE LA JOURNÉE

Buvette et restauration sur place

DIFFÉRENTES ANIMATIONS ET EXPOS TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE....

TARIF SPECTACLE : 5 EUROS

PASS FESTIVAL : 15 EUROS (ADULTES / 6 EUROS (ENFANTS 5 à 15 ANS

/ 20 EUROS (DEMANDEUR D'EMPLOI JUSTIFICATIF)

CONTACT / BILLETTERIE : 06 95 25 09 75 - MAIL : ASSOCIATIONEMERGENSENE@MAIL.COM

Pour la 4^{ème} édition, Le festival Emerg en Scène s'implante à nouveau dans la jolie cité médiévale de Saint-Macaire pour une journée de spectacles vivants et de création artistique à destination d'un public familial.

La soirée d'ouverture se déroulera au Domaine de Malagar. Ce haut lieu littéraire, maison familiale de François Mauriac, servira d'écrin à la chorégraphe et danseuse russe Nadya Larina de la Compagnie Fluo qui nous emportera dans un spectacle de danse contemporaine reflétant "l'âme russe et son histoire".

Le samedi, les comédiens, acrobates et plasticiens inviteront le public à visiter leur univers artistique et leur vision du monde le temps d'une journée dont les maîtres mots seront : convivialité, rire, et émotions partagées. Confortablement installés en bordure de Garonne venez rêver au gré des spectacles de théâtre, de cirque, d'animations et expositions variées...

Cette année des objets volants imaginaires nous transporteront dans l'univers de Jules Verne (Cie Mechanic Circus), le mythe de Persée sera revisité (Cie Anamorphose) et nous finirons par un feu d'artifice théâtral et musical avec la "star ultime" Mike Starnight dans un show époustoufflant et décoiffant sur les rythmes de Bowie, Lennon... Pour un voyage inédit dans les seventies.

Un programme pour petits et grands à déguster en famille et sans modération !!!

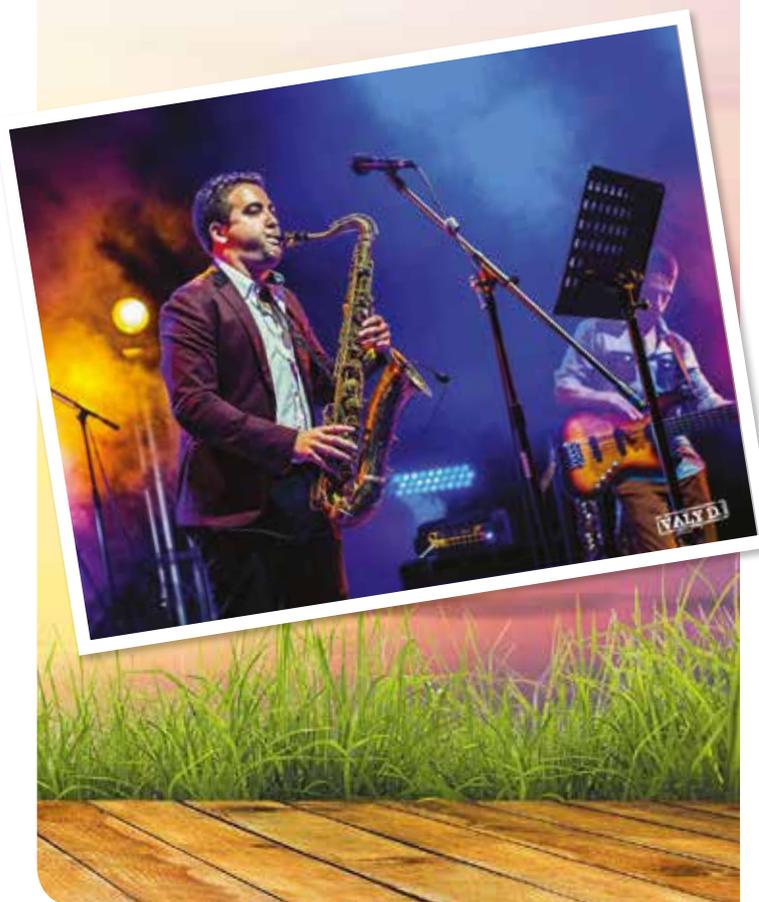
Bon voyage...



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES FÊTES

de Saint Macaire



Les fêtes de la Saint-Jean

du 15 au 17 juin

VENDREDI 15 (SOIR)

22h30 : Jimmy System

SAMEDI 16

12h00 : Diffusion du match de la coupe du monde "France/ Australie" (Salle des fêtes)

15h00 : Jeux pour enfants (Place de l'horloge)

22h00 : Jimmy System (Place de l'horloge)

23h00 : Yves Céré et l'orchestre Lakota "Destination 80" (Place de l'horloge)

01h00 : Jimmy System (Place de l'horloge)

DIMANCHE 17

09h00 : Concours de pêche (Tous poissons)

11h00 : Remise des prix du concours des maisons fleuries

18h30 : Groupe "MUCH" (Place de l'horloge)

21h00 : Groupe "Festin" (Place de l'horloge)

23h00 : Feu d'artifice

Le Festival des remparts

le samedi 7 juillet

Cette année encore le festival, pour sa 4^{ème} édition, fera la part belle aux nombreux courants de la black music (le Blues Roots de l'harmonica de Cadijo, le Reggae smooth et joyeux de Wyman Low and the Ravers, le surfin' groove des Tuberiders, le Funk explosif des Cats in Bangkok et le Hip Hop festif du SHT Crew).

Nous n'oublions pas en ouverture du festival les groupes découvertes issus des écoles de musique sud girondines.

RDV en bas des remparts à Saint-Macaire (à partir de 17h00).

Entrée gratuite pour tous.

Restauration maison et buvette sur place.

PROGRAMMATION

17h00 : Groupes découverte

18h00 : Cadijo (Blues acoustique)

19h00 : Wyman Low and the Ravers (Reggae)

20h00 : The Tuberiders (Fanfare)

21h00 : Cats in Bangkok (Funk)

22h30 : SHT Crew (Funk/Hip Hop)



Les marchés de producteurs de pays
auront lieu les 20 et 27 juillet, le 10 août place du Mercadiou :
Animation musicale et restauration...

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

l'association PORT NAVAL

**Le Samedi 30 juin
à partir de 12h00,
Port Nava'l Fête La Garonne
à Saint-Macaire !**

Une manifestation festive et familiale liée au fleuve. Des animations pour toute la famille, telles que réalisation d'une fresque, initiation aux noeuds marins, circuit d'orientation, visite guidée, baptême de kayak, initiation à la pêche à la mouche, conférence historique, balades fluviales, concert sur le quai... seront autant de moments forts et de partage. Vous pourrez bien sûr vous restaurer sur place et profiter d'une belle soirée avec un lâcher de lanternes pour clôturer cette journée de fête sur ce lieu unique qu'est notre Port de Tivoli à Saint-Macaire. Cette manifestation peut exister grâce au soutien de la commune de Saint Macaire et à l'implication des bénévoles.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles.

Renseignements : asso.portnaval@gmail.com - Programme à venir sur  Asso Port Naval



Ludothèque
Éphémère

l'association du CVLV

Créée en 2002 par le CVLV, la ludothèque est un dispositif itinérant et intergénérationnel de qualité, avec comme outil pédagogique : le jeu. Depuis le 30 décembre 2015 l'association "Ludothèque Éphémère" a vu le jour avec son siège social à Saint Macaire.

Le principe de base est de fortifier la qualité de vie en milieu rural en permettant à la population de se retrouver autour d'un projet concernant le plus grand nombre et de rendre accessible à tous, les jeux et jouets. Objets favorisant l'éveil, la rencontre, le plaisir, ce qui permet entre autre un choix plus judicieux de consommation.

En partenariat avec la CDC du Sud Gironde elle rayonne en itinérance sur l'ensemble du territoire et assure de nombreuses permanences dans les locaux de l'ancien relais postal à Saint-Macaire.

Mais son champ d'action ne s'arrête pas là puisqu'elle intervient au niveau du SCOT Sud-gironde par des conventions avec les collectivités, des partenaires comme les maisons de retraite, des associations et le prêt de jeux et jouets pour tous.

Actrice également dans de nombreuses manifestations elle est un

support pour l'ensemble du territoire.

Une section musée jeu vidéo existe pour les passionnés et demande à se développer.

Depuis deux ans un nouveau projet en lien avec le développement durable et l'économie circulaire a vu le jour : "La seconde vie du jeu". Un principe de récupération des jeux et jouets, qui sont ensuite triés et reconditionnés pour leur permettre une seconde vie et surtout éviter de finir inutilement dans les poubelles !!!

L'année dernière la caravane du jeu a circulé sur tout le Sud Gironde et cette année vous retrouverez le projet dans de nombreux videgrenier du secteur.

Pour faire vivre l'ensemble des actions de la Ludothèque éphémère, nous sommes à la recherche de bonnes volontés passionnées des actions autour du jeu pour amener et compléter la dynamique.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter par mail : ludotheque.ephemere33490@gmail.com ou par téléphone au 06 78 78 86 39.



simone & les Mauhargats

Collectif d'Artisans 

19 rue Carnot
33490 Saint Macaire.
Tél. : 09 67 01 24 33

www.simoneetlesmauhargats.com

 Simone-et-les-Mauhargats

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi :
10h30-12h30 et 14h30-18h30.
Mercredi, dimanche : 12h-18h.

DIMANCHE 22 AVRIL 2018,

le collectif Simone et les Mauhargats a organisé
la 3ème édition du Printemps des Simone .

Cet événement a pour objectifs :

- de réunir des artisans-artistes-créateurs d'univers différents,
- de réunir un large éventail de métiers et de savoir-faire,
- de créer la rencontre entre artisans-artistes-créateurs et les publics : familles enfants, initiés ou non à l'art, à l'artisanat,
- d'élargir le réseau d'artisans-artistes-créateurs qui gravite autour du collectif,
- d'initier les publics à différents métiers à travers des ateliers,
- de proposer une rencontre conviviale, festive...

Cette journée a rassemblé une trentaine d'artisans-artistes-créateurs issus de la localité, d'autres collectifs comme Spécimen (Bordeaux), place des Arts (Bazas). Elle a permis à 23 artisans-artistes-créateurs du collectif de s'exposer hors les murs... Une dizaine d'entre eux bénéficie de l'accompagnement professionnel dispensé au sein de la couveuse et de la pépinière dédiée aux Métiers d'Art. Ces artisans-artistes-créateurs ont ainsi pu mettre en pratique les compétences acquises en formation.

Ateliers, spectacles et animations ont rythmé le Printemps et ont contribué à créer un événement convivial, festif, simple, sincère, authentique, etc.

Le collectif se réjouit par l'enthousiasme des artisans-artistes-créateurs, celle du public et de la qualité des productions, créations, œuvres présentées sur cette journée !



EXPOSITIONS JUIN/OCTOBRE 2018

SIMONE ET LES MAUHARGATS



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



LA FEMME, SES COULEURS
ISABELLE MONTAGNE

« Isabelle Montagne : Autodidacte, elle privilégie l'expérience corporelle comme aventure artistique. Sa peinture vise à puiser dans la poésie de l'enfance, l'énergie créatrice. Le thème de la femme est récurrent dans son travail, son vocabulaire plastique conjugue les motifs du féminin, les courbes, les lignes graciles et notamment les rondeurs dans une dynamique de la couleur. »
Christian Malaurie

Samedi 26 Mai - dimanche 24 juin 2018

ISABELLE BAILLY



DU PAPIER... MAIS AUSSI, DE LA FELASSE, PLUMES, PERLES ET DENTELLES, OBJETS DÉTOURNÉS, BOÎTES, VALISES ET SAES À MAIN, RACINES ET LICHENS, CONSERVES, TEXTILES... TOUT Y PASSE.

ÉVIDEMMENT, LE PAPIER RESTE LA MATIÈRE "PREMIÈRE" AVEC LAQUELLE ISABELLE ENTRETIENT UN RAPPORT CHARNEL. ELLE LE FROISSE, LE DÉCHIRE, LE FAIT MOISER ET LE TANNE COMME UNE PEAU POUR "HABILLER" SON UNIVERS FÉMININ ALLANT DU MINIATURE AU GRANDEUR NATURE.

30 juin - 2 septembre 2018

SUR LES PAS DE LÉO, PAYSAN

Loïc Mazarley

Pendant plus d'un an, Loïc Mazarley a immortalisé le quotidien de Léo, un agriculteur de 82 ans installé avec son épouse, Jeanine, sur une minuscule exploitation familiale où presque tout fonctionne à l'ancienne. Les machines agricoles sont rarement des premières mains, et les tracteurs, de vraies têtes de mule qui tombent souvent en panne..



Acteurs tous les deux d'un monde rural en voie de disparition, Léo et Jeanine ont accepté de se laisser photographier dans leur quotidien. Pour laisser une trace, un témoignage qui, espèrent-ils, perdurera dans le temps.

septembre / octobre 2018



LE SICTOM SUD-GIRONDE ORGANISE

Entrée Gratuite

RECYCLE

SAMEDI 9 JUIN 2018

LANGON

SUR LES QUAIS DE 10H À 18H

APÉRITIF OFFERT PAR LE SICTOM DU SUD-GIRONDE

- BOURSE D'ÉCHANGE AUTOUR DU VÉLO
- ATELIERS RÉPARATION, MONTAGE...
- DÉMONSTRATIONS DE BMX ET VTT
- PLATEFORME MOBILITÉ

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
05 56 62 36 03
ORDONNANCEUR COMMUNALE
www.sictomsudgironde.fr

sictom sud gironde

RECYCLE

AU PROGRAMME !

ANIMATIONS

- Démonstration de BMX à 14h00
- Initiation au VTT pour les 6-12 ans de 14h00 à 16h00 (Yenez avec votre vélo !)
- Création d'objets à partir de chambres à air
- Pour les enfants : jeux et jouets autour du vélo

BOURSE D'ÉCHANGE AUTOUR DU VÉLO

- Vélos pour enfants (3 à 12 ans)
- Pièces détachées
- Accessoires de vélo...

ATELIERS

- Ateliers de petites réparations à 10h30, 14h00 et 16h00 Sur inscription, durée 1h00
- Atelier montage et démontage d'un vélo
- Conseil et diagnostic pour entretenir son vélo
- Vélo et nature : la bonne attitude !

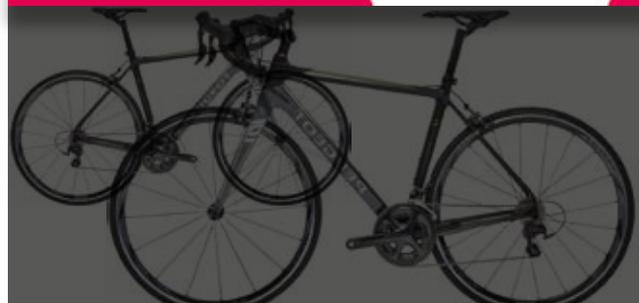
PLATEFORME MOBILITÉ

- Lancement et présentation de la plateforme mobilité de Cap Solidaire

ZONE DE GRATUITÉ

Restauration sur place

sictom sud gironde
Service public des déchets



simone & les Mauhargats

Collectif d'Artisans



19 RUE CARNOT
33490 SAINT-MACAIRES
09 67 01 24 33

simoneetlesmauhargats.com - simoneetlesmauhargats@gmail.com

LE PRIEURÉ

FEU DE ST JEAN
(CONCERT PLEIN AIR GRATUIT)

SAMEDI 23 JUIN 2018

Place de l'église. Concert avec MYSTERE DAOUD à partir de 21h00. Sur place buvette et crêpes.



GALA DE FIN D'ANNÉE

DIMANCHE 10 JUIN

Salle des fêtes de St Macaire.

Entrée gratuite

- 1^{ère} partie à partir de 15h00 représentation théâtre par les enfants de l'association,
- 2^{ème} partie à partir de 16h30 représentation danse moderne par les enfants de l'association.

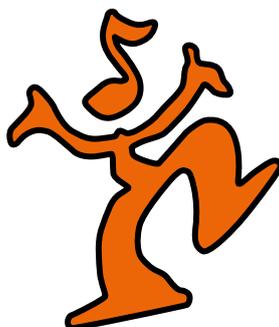


L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

ARDILLA

Le jeudi 21 juin prochain aura lieu la fête de la musique à Saint Macaire.



Renseignements
et inscriptions :

05 56 62 27 36

contact@ardilla.asso.fr

13 rue verdun
33490 Saint Macaire

De nombreux espaces scéniques, où une vingtaine de groupe sera accueillie pour cette fête de la musique 2018. Cette année la priorité est donnée aux petites formations acoustiques pour investir des espaces et lieux de la cité médiévale macarienne et permet de proposer au public de découvrir des styles de musique divers.

Nous sommes à la recherche de personnes pour nous aider à mettre en place cet évènement. Entre l'installation des différents espaces, la préparation de repas, tenir la buvette...

Bref, il y a certainement un endroit où vous pouvez vous glisser.

Bonne journée, Merci !



Jeudi 21 juin 2018

Fête de la musique de Saint Macaire

Vous êtes chanteur, musicien, DJ, danseur, jongleur, artiste...

Vous jouez seul ou en groupe...

Vous faites du rock, de l'électro, de la musique traditionnelle, classique, du Jazz, du hip hop, de la chanson, du reggae...

Pour participer contactez nous :



Association ARDILLA, 13 rue Verdun, 33490 Saint Macaire
05.56.62.27.36 – contact@ardilla.asso.fr



NUITS ATYPIQUES

La 27^{ème} édition
des Nuits Atypique
aura lieu du 1er
au 28 juillet en
itinérance dans 14
communes
du Sud Gironde.

Elle se clôturera
cette année encore
à Saint-Macaire
avec un
programme riche
et varié...

JARDIN D'ARLETTE [allée des Tilleuls]

15h00 - "Autour d'Ancrage" présentation de la revue consacrée à la mémoire des métissages du Sud-Ouest par Jean-François Meekel et Joël Combres
(Entrée libre)

16h00 - "Frères migrants" par Martine Amanieu & Fabrice Viera, lecture musicale de l'ouvrage de Patrick Chamoiseau
(10€ ou forfait journée / Gratuit - de 16 ans)

SALLE FRANÇOIS MAURIAC

17h30 - "Tènk, les enjeux de la diffusion du documentaire d'auteur", rencontre-débat avec Jean-François Hauntin
(Entrée libre)

18h00 - Ouverture de la plaine des remparts
Espace familial et convivial, restauration, buvette, bar à vin, stands associatifs, jeux, etc.

12€/17€ en prévente (tarifs réduits selon conditions ; hors frais de location)

17€/20€ sur place / Gratuit - de 16 ans.

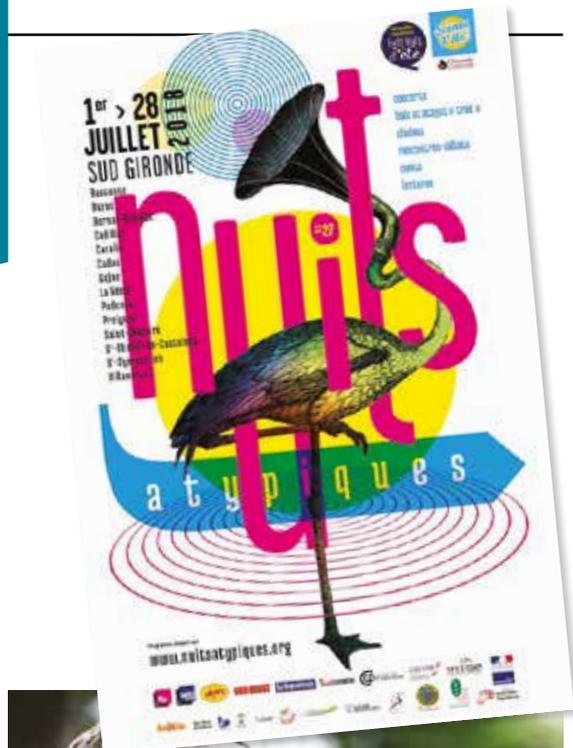
19h00 - Très Vidas [France-Espagne]

Tres Vidas, Trois vies en espagnol et en occitan, est la rencontre de trois personnalités musicales singulières qui invitent à partager leur goût pour les musiques enracinées entre Andalousie et Occitanie, entre musiques du monde et musiques improvisées. En co-production avec Le Camom, Cie Guillaume Lopez.

20h45 - Perrine Fifadji [France / Bénin]

"Une goutte d'eau" est une conversation où se mêlent la langue vibrante du violoncelle, la chaleur enveloppante de la voix, les caresses de la guitare et les percussions frénétiques des cymbales. Perrine Fifadji sonde le monde. Ses mots voyageurs mettent en exergue nos similitudes plutôt que nos différences. Une odyssée personnelle et universelle, un spectacle à la fois intime, généreux et enchanteur...

Spectacle co-produit par la Drac Nouvelle Aquitaine, l'Oara et l'Iddac, avec le soutien de la Scène Conventionnée Arts de la Marionnette/Oloron Sainte Marie (64), Musiques de Nuit Diffusion/ Rocher de Palmer, Le Théâtre des 4 saisons/Scène Conventionnée Musiques.



22h30 - Paco Sery Group [France / Côte d'Ivoire]

Originaire de Côte d'Ivoire, Paco Séry est l'un des plus grands batteurs et percussionnistes d'aujourd'hui. Né en 1956, il a participé à la fondation du célèbre groupe de jazz-fusion Sixun et a accompagné des artistes de renommée internationale comme Nina Simone, Joe Zawinul, Manu Dibango ou Jaco Pastorius. Avec son groupe composé de cinq musiciens d'exception, il trace un magnifique chemin entre jazz et Afrique.

00h00 - Vinyl set musiques du monde. Benoît aux platines.

Conformément aux valeurs et aux engagements qui sont les siens, les Nuits Atypiques sont heureuses de construire un partenariat avec le centre d'accueil de mineurs non accompagnés de Saint-Macaire !

Retrouvez la programmation complète de l'édition sur www.nuitsatypiques.orgw

L'ACTUALITÉ DES
ASSOCIATIONS

LA JOURNÉE MÉDIÉVALE DU 25 AOÛT

se prépare maintenant !



Le programme est calé. L'affiche et le flyer sont disponibles !

La journée démarrera de nouveau à 10 h. C'est dire que toutes les animations seront opérationnelles ainsi que les premiers spectacles, les stands, la taverne etc. C'est un plus pour les familles, quand des petits doivent faire la sieste après déjeuner ! Sinon, nous enrichissons la Journée. Ainsi, devant le succès rencontré par les ateliers créatifs en 2017, nous en proposerons de nouveaux : poterie et vitraux. Il y aura aussi un salon de coiffure et de la démonstration de forge. Vous en verrez le détail dans le flyer, ainsi que celui des animations et des spectacles. L'entrée et l'accès aux activités sont toujours gratuits. Ceux qui le souhaitent pourront laisser une participation.

Des associations amies seront de nouveau au rendez vous : l'Amap (association pour le maintien de l'agriculture paysanne), Vivre le patrimoine, Simone et les Mauhargats. La maison de retraite recevra une troupe de musiciens et CAP 33 sera bien sûr de la partie.

Pendant l'hiver et le printemps, des petites mains ont travaillé : une vingtaine de nouveaux costumes ont été confectionnés par l'atelier "couture" et nous comptons arriver à 200 couronnes avec l'atelier "tressage d'osier". La décoration se prépare déjà et à ce propos, nous cherchons des tissus, des chaises en bois, des draps blancs, des tissus et des tapis. Pour le salon de coiffure, nous sommes aussi preneurs de rubans (environ 1 cm de large) pour enrichir les tresses.

Il n'est pas trop tard pour vous signaler comme bénévole. Vous pouvez choisir l'activité qui vous conviendra le mieux : cuisine, service, taverne, installation technique, et rejoindre ainsi l'équipe appropriée.

C'est une excellente occasion pour se faire des connaissances. Vous pouvez ainsi contacter le numéro ci-dessous et/ou participer à la soirée des bénévoles qui se tiendra :

VENREDI 6 JUILLET À 18H30 (SALLE DES GROTTES)

AU PROGRAMME

18h45 Réunion

(accueil des bénévoles / présentation de la journée / intégration dans les équipes)

20h00 Apéritif et auberge espagnole

21h30 Gilles Fontaine et ses rapaces

A très bientôt donc !

Alice Monier (06 33 15 43 90)

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



TOUS AU CARNAVAL !

Un Carnaval Monstre !

**L'ÉDITION 2018
DU CARNAVAL
DE SAINT MACAIRE
A MARQUÉ
UN TOURNANT**

Tout d'abord parce qu'elle était organisée par la nouvelle association "Tous au Carnaval", qui a pris la suite des parents d'élèves, en souhaitant associer tous les macariens, pour que leur Carnaval devienne une fête de village.

Ensuite, parce que cette année, des amis venus d'un village de Sardaigne sont venus participer à la sortie des mémés griottes, chanter ou défiler. Ils étaient costumés comme lors de leur carnaval Sarde, et portaient autour du coup un masque en bois d'un des personnages de Carnaval. En effet, chaque année, leur M Carnaval correspond à une personnalité qui a marqué l'actualité ; Ainsi durant le défilé cette année, ils ont "jugé" Kim Jong-un, le dirigeant de Corée du Nord. Même si on ne comprenait pas forcément l'italien (le sarde), on percevait aisément qu'il ne s'agissait pas d'amabilités...

Certaines mémés Griottes avaient pu aller assister en février à ces carnivals Sardes et ont initié cet échange ; Nous espérons qu'il se poursuivra.

Le samedi midi, les macariens étaient très nombreux dans la salle des fêtes pour partager "l'impôt Carnaval" récolté par les mémés Griottes. L'objectif de se retrouver entre macariens et de partager un repas a été atteint !

Dans l'après midi, l'église s'est remplie pour venir écouter la chorale d'Ardilla, et divers cœurs d'hommes : Des Gars de Garonne (avec Jacky Gratecap), le Cœur des Rugueux, puis les Sardes, dont la voix a fait vibrer l'auditoire. Le concert s'est conclu par un



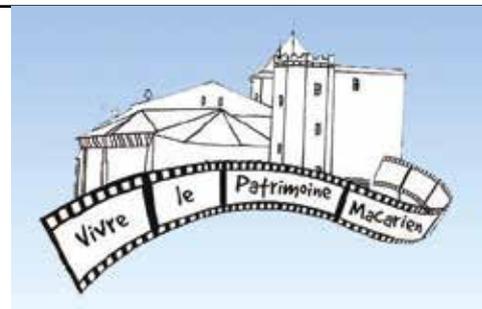
chant commun Sarde, préparé activement par les chanteurs du sud Gironde.

Puis le cortège s'est formé derrière M. Carnaval, un superbe Monstre hybride élaboré par des bénévoles de l'association, aidés par des volontaires du CAT de Verdélais. Il a fallu de l'huile de coude pour le mettre debout et lui faire dévaler les rues du village, mais il faut dire qu'il en imposait !

Durant plusieurs haltes, des scènes d'artifices ont ponctué les différentes haltes, et tout le monde s'est retrouvé autour du feu, où les 2 M. Carnaval (le Monstre et M. Kim) ont brûlé. La soirée s'est terminée (tard..) après un bal endiablé animé par DJ Brut2Mur, ponctué par une pluie de confettis.

Le carnaval de Saint Macaire va continuer d'innover, mais en gardant son identité. N'hésitez pas à rejoindre l'association "Tous au Carnaval" : carnaval.saint.macaire@gmail.com





“Vivre le patrimoine macarrien”

Les Compagnons du “Paillet”

C'est parti d'une balade dans le village en se promenant
Pour se retrouver à 50 km quelques mois plus tard à Pardaillan
L'un amoureux de son village, toujours le cœur battant
L'autre, un fidèle compagnon artisan au cœur vaillant.

Et ce fut la rencontre avec la municipalité
Pour proposer ce chantier école du paillet
Que dire de cette merveilleuse idée
Qu'elle ne pouvait être que validée.

Alors Christophe qui s'est engagé sur cette restauration
S'est mis en quête de jeunes compagnons
Et comme il n'y en avait pas assez sur Monteton
Direction AGEN, putain con.

Dans ce centre compagnonnique où pullulent
de jeunes charpentiers
L'idée fut accueillie avec grand intérêt
Le recrutement fut donc vite bouclé
Le chantier avait trouvé ses écoliers

Fin septembre 2017, direction la scierie de Pardaillan
Le chantier école démarrait au soleil levant.
Avec Christophe entouré de ses sédentaires et jeunes itinérants
Ce jour où l'on attendait d'autres arrivants

Et puis, plusieurs voitures arrivèrent en convoi ce samedi matin
A coup de klaxon, c'était "VIVRE LE PATRIMOINE MACARIEN"
Des bénévoles qui n'auraient manqué ce moment pour rien
Et qui s'étaient engagés dans ce soutien

Ils leur avaient préparé le petit déjeuner
Il faut prendre des forces avant de démarrer
Jambon, café, tartines et pâtés

L'association a fait aussi son petit effet
Et puis tous ces jeunes se sont mis en chantier
Avec méthode et rapidité, ils se sont affairés
Devant les yeux des bénévoles émerveillés
La restauration était bien lancée

Il fallait commencer par concevoir un plan c'est sûr
Ce fut à l'intérieur du local où l'air "épure"
Surpris de notre curiosité, ils furent
Quant à eux, ils n'étaient pas venus en villégiature

Et chacun était impatient de se retrouver au prochain samedi
Les bénévoles de l'asso restauraient aussi le midi
Les jeunes traçaient, sciaient sans répit
Le pari était quasiment réussi

Aussi l'association tenait à vous exprimer toute sa joie
Car nous avons vécu une belle rencontre, ma foi
Et sans pour autant maîtriser votre métier toutefois
Certains ont poussé la ressemblance à se lever avec la gueule de bois

Alors il restait plus que cette charpente à assembler
Aujourd'hui grâce à vous tous, notre "Paillet" renaît
Un ouvrage de référence, ça on vous le promet
Et pour tout ça dans nos cœurs, vous resterez.

Alors jeunes et vieux compagnons charpentiers des devoirs
Ravis, nous sommes, vous pouvez le croire
Et pour arrêter de vous saouler, nous allons enfin boire
Mais sachez que nous serons forcément amenés à nous revoir.

Compagnon d'un jour, compagnon toujours !





L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

- Animation d'ateliers pédagogiques avec les classes de l'école élémentaire **tous les jeudis après-midi**.
- **Le samedi 3 février 2018**, organisation d'un café historique à l'Esbaridou sur le thème "les commerces de la rue Carnot"
- **Le vendredi 30 mars 2018**, spectacle de la compagnie de Thalie "le cas barré de Courteline" à la salle des fêtes.
- Levage et pose de la charpente de la grange sur pilotis ("Paillet" en gascon) **les 28 et 29 avril 2018** par le chantier école des jeunes compagnons charpentiers des devoirs et l'artisan compagnon Christophe Conord, discours de Philippe Patanchon et Alain Falissard, puis de Dominique Escabasse suivi du pot d'honneur de la municipalité. 2 repas de 140 personnes ont été servis sur ces 2 jours.
- Voyage en Italie (Milan-Gênes) **du 2 au 8 mai 2018** avec 31 personnes
- Assemblée générale de Vivre le Patrimoine Macarien **le Jeudi 10 mai 2018** à 10 h à la mairie, puis après repas au Pampaillet, et visite du château de Roquetaillade à Mazères
- **Dimanche 13 mai 2018** : journée nettoyage et effeuillage du contour du "Paillet"
- Nuit des musées **le samedi 19 mai 2018** avec la présentation des chapiteaux sculptés de l'église Saint Sauveur.
- **Vendredi 25 mai 2018**, soirée "Rock and Tricandilles" à la salle des fêtes de Saint Macaire avec repas + présentation par la confrérie des goûteurs de tricandilles de St Caprais de Bordeaux + spectacle de Rock

ACTUALITÉ À VENIR

- **Samedi 21 juillet 2018** : ciné sous les étoiles avec la projection du film "le temps des porte-plumes" dans un lieu insolite
- **Vendredi 3 août 2018**, balade nocturne (thème les tortures au Moyen-âge) et fête à Léo, avec en soirée grillades au niveau de l'ancien relais postal + spectacle itinérant et embrasement final d'un lavoir
- **15 et 16 septembre 2018**, les journées du patrimoine seront axées notamment sur la présentation des grottes et carrières.
- Ainsi que d'autres sujets et sorties en réflexion (café historique, sortie sur Bordeaux et Béarn...)



AMAP *des coteaux macariens*

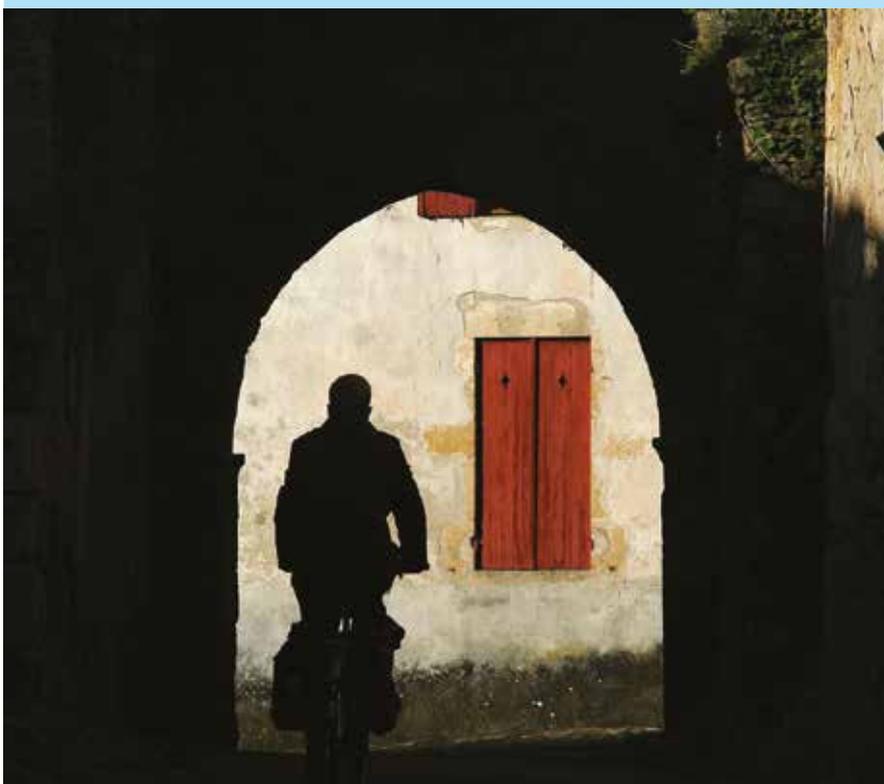
L'AMAP des coteaux macariens permet de créer un lien direct entre producteur local et consommateur, qui s'engagent à acheter sa production à un prix équitable et juste.

L'AMAP, basée à Saint Macaire, propose plusieurs contrats : légumes, œufs, pain, pommes et jus de pommes, fromages de chèvre, poulets, viandes de porc, poissons, Kiwis...

Les distributions ont lieu tous les jeudis de 18h30 à 19h30 sous les arcades devant le Ménestrel sur la place du Mercadiou de Saint Macaire.

Le renouvellement du contrat légumes est en cours en ce mois de mai. N'hésitez à nous rejoindre.

Pour obtenir des renseignements, vous pouvez nous contacter :
par email : amap.coteaux.macariens@gmail.com
ou par téléphone : 06 81 07 48 56 ou venir nous rencontrer un jeudi !



DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil municipal s'est réuni le 14 Décembre 2017 en présence de 10 élus (M. Patanchon, M. Cosson, M. Dutreuilh, M. Falissard, Mme Tach, M. Boulineau, Mme Cambillau, Mme Lassarade, M. Lhomme, M. Guindeuil). Absents excusés : Mme Latestère, M. Rouches, Mme Chiriaeff-Davoine, Mme Vasquez (procuration de vote à M. Boulineau), M. Zanette (procuration de vote à M. Dutreuilh), Mme Lampre (procuration de vote à M. Guindeuil), M. Brute De Remur. Absents : M. Alis, Mme Buin-Bourjalliat. La séance est ouverte à 19h00. Secrétaire de séance : Arlette Cambillau. Le compte rendu du 21 Novembre est adopté à l'unanimité.

AMÉNAGEMENT DE BOURG POUR AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE : COURS DE LA RÉPUBLIQUE À SAINT-MACAIRE - TRANCHE 1 : DEMANDE SUBVENTION DETR 2018

Alain Falissard rappelle au Conseil municipal le projet d'aménagement de bourg concernant le cours de la République dont l'objectif vise à :

Une amélioration de la sécurité routière par

- > la mise en sens unique de cette section, la RD 1113 pouvant devenir un boulevard urbain depuis l'aménagement des deux carrefours au Bas Pian et à l'abricotier, pour permettre
- > la création d'un cheminement piéton
- > la prise en compte de la circulation cycliste
- > l'accroissement et l'organisation de l'offre de stationnement,
- > la mise en œuvre d'un tracé de chaussée non linéaire, de différents dispositifs adaptés ainsi que la limitation à 30 km/h afin de favoriser le ralentissement des automobilistes

Un enrichissement de la qualité paysagère par

- > la réfection de l'ensemble des trottoirs
- > la végétalisation des espaces disponibles
- > l'installation de mobiliers urbains

Le dossier présenté concerne la tranche 1 qui s'étend du n° 1 au n° 88 du cours de la République.

Le coût des travaux envisagés est estimé à 510 658,00 € HT.

Sur ces travaux, une subvention au titre de la DETR 2018 portant sur les investissements en matière d'aménagement de bourg ayant pour objet d'améliorer la sécurité routière peut être sollicitée.

L'estimation de la dépense subventionnable serait de 387 204,50 € HT, une subvention représentant 35% de cette dépense peut être demandée au titre de la DETR 2018 soit un montant évalué à 135 521,58 €. Par ailleurs, le Département peut participer au financement des travaux portant sur le remplacement des bordures et caniveaux, à hauteur de 30% de cette dépense spécifique, ce qui représente dans le cas présent un montant de subvention de : 30 % de 60 000 € soit 18 000 €. Il rappelle que le calendrier de réalisation de ces travaux les situerait pendant le 2ème semestre 2018 après dissimulation des réseaux électrique et téléphonique en cours d'étude.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité par 13 voix pour, dont les procurations, approuve la réalisation de ce projet et décide de solliciter les subventions auprès de l'Etat et du Département.

AMÉNAGEMENT DE BOURG POUR AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE : COURS DE LA RÉPUBLIQUE (RD672E6) À SAINT-MACAIRE - TRANCHE 1 : DEMANDES DIVERSES AU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Dans le prolongement de l'aménagement précédemment expliqué, Alain Falissard précise que :

> d'une part, ces travaux communaux sur le cours de la République, dénommée RD 672 E6 au niveau départemental, doivent être accompagnés par le renouvellement de la couche de roulement de la chaussée. Compte tenu de cette intervention, il informe les élus présents que le Département est susceptible de déléguer à la commune la maîtrise d'ouvrage des travaux concernant la mise en œuvre de cette couche de roulement et ce sous certaines conditions. Le montant total des travaux communaux étant de 461 558,00 € HT et l'évaluation du renouvellement de la couche de roulement étant évalué à 49 100 € HT pour cette même tranche, ces critères se trouvent a priori respectés. Il propose donc que la commune demande la maîtrise d'ouvrage déléguée de ces travaux départementaux pour qu'ils soient inclus dans la consultation organisée par la commune. Le Département assurant un remboursement ultérieur. Cette méthode d'intervention aurait pour avantage d'éliminer tous les problèmes de coordination de travaux entre entreprises différentes.

> d'autre part, dans le cadre de ce renouvellement de chaussée, le Département de la Gironde est susceptible d'apporter une subvention représentant 30 % du montant des travaux communaux touchants au remplacement des bordures et caniveaux (60 000 € HT) assurant l'assainissement pluvial de la chaussée de cette RD.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité par 13 voix pour, dont les procurations décide de solliciter le Département de la Gironde pour demander la maîtrise d'ouvrage déléguée et pour obtenir une subvention liée au remplacement des bordures et caniveaux.

GROSSES RÉPARATIONS SUR BÂTIMENTS COMMUNAUX : CRÉATION ET MISE EN CONFORMITÉ DE SANITAIRES PUBLICS (ACCESSIBILITÉ PMR) POUR USAGE LOCAL ET MANIFESTATIONS DIVERSES : MAIRIE, ALLÉES DES TILLEULS ET MÉDIATHÈQUE (ANCIEN RELAIS DE POSTE) PLACE DU MERCADIOU : DEMANDE SUBVENTION DETR 2018

Alain Falissard rappelle au Conseil municipal le projet de création et de mise en conformité de sanitaires publics (accessibilité PMR) sur deux bâtiments communaux :

1 - Médiathèque (ancien relais de poste) place du Mercadiou

> Il s'agit d'une rénovation et d'une extension du sanitaire existant afin de le rendre accessible aux PMR et d'adapter ses capacités aux besoins générés par la fréquentation de la médiathèque et le public participant aux différentes manifestations organisées sur la place du Mercadiou attenante. Le coût des travaux est évalué à 63 595,00 € HT.

2 - Mairie allée des Tilleuls

> Il s'agit là d'une création, au rez-de-chaussée du bâtiment, d'un bloc sanitaire aux normes PMR ouvert en permanence et pouvant servir aux usagers de la mairie et à la population locale ou extérieure (visiteurs touristiques, participants aux manifestations...). Ces sanitaires remplace-

COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

ront en centre-ville un précédent équipement démolit compte tenu de sa vétusté. Le coût des travaux est évalué à 62 575,00 € HT.

Au total, le montant des travaux pour l'ensemble de l'opération (médiathèque et mairie) est estimé à 126 170,00 € HT.

Sur ces travaux, une subvention au titre de la DETR 2018 portant sur les investissements en matière de bâtiments communaux (rubrique 7.2 grosses réparations), peut être sollicitée.

La dépense subventionnable étant de 126 170,00 € HT, une subvention représentant 35% de cette dépense peut être demandée au titre de la DETR 2018 soit un montant évalué à 44 159,50€.

Il rappelle que le calendrier de réalisation de ces travaux les situerait pendant les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2018.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité par 13 voix pour, dont les procurations approuve le projet et sollicite la DETR auprès de l'Etat.

RECENSEMENT ET REPÉRAGE SUR PLAN DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE SUR LA COMMUNE DE SAINT-MACAIRE

Afin d'assurer un suivi plus efficace et plus rationnel de l'ensemble de la signalisation routière sur l'ensemble de la commune, tant verticale qu'horizontale, Alain Falissard indique qu'il serait nécessaire d'effectuer un recensement et un repérage sur plan de la dite signalisation. Le coût de cette prestation est estimé à 5 000 € HT.

Unanimité du Conseil municipal.

DÉCISIONS DIVERSES

Modification du tableau des effectifs

Le Maire informe le Conseil municipal que le tableau des effectifs doit être modifié suite à l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (2 agents), au grade d'agent territorial spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles (un agent) et au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (un agent) par décision de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de la Gironde en date du 29 novembre 2017 sur les propositions d'avancement de grade 2017.

Afin de nommer ces agents sur leur nouveau grade et ce avant la fin de l'année, le Maire propose au Conseil municipal de créer à temps complet les postes à partir du 31 décembre 2017 et de supprimer les anciens.

Unanimité du Conseil municipal.

Aménagement du parvis du rempart Rendesse (rue du Port) - Mission de maîtrise d'œuvre

Suite à la restauration du rempart, Alain Falissard informe le Conseil municipal qu'une mission de maîtrise d'œuvre est nécessaire pour étudier l'aménagement du parvis situé à la base de cette muraille. Sur la base d'une évaluation d'un montant de travaux de 200 000 € HT, le coût d'une telle mission de maîtrise d'œuvre globale a été évalué par Jean Marie Billa architecte et Laurence Aurejac Rouzeau urbaniste paysagiste à hauteur de 20 000 € HT.

Unanimité du Conseil municipal.

Classe CLIS participation des communes de résidence

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération en date 9 Avril 2015 par laquelle la commune de Saint Macaire a décidé de fixer une participation financière aux frais de fonctionnement

de la CLIS de Saint Macaire accueillant des enfants des communes extérieures. La première délibération ayant été prise pour l'année scolaire 2014/2015, Le Maire propose au Conseil municipal de délibérer pour solliciter et percevoir pour les années suivantes, la participation financière des communes de résidence de ces enfants aux frais de scolarisation évaluée à 1000 € par élève par année scolaire, révisable en fonction des coûts.

Unanimité du Conseil municipal

Budget communal : Décision Modificative n° 5

Le Maire informe le Conseil municipal que des modifications budgétaires doivent être effectuées en section d'investissement suite aux différentes dépenses votées lors du Conseil municipal.

La décision modificative n°5 du budget de la commune 2017 est proposée comme suit :

Dépenses d'investissement

2188 op 250 - acquisition pack laser.....	+ 594,00 €
2188 op 250 - acquisition marteau perforateur.....	+ 1 131,60 €
2031 - relevé signalisation routière	+ 6 000,00 €
2031 op 292 - parvis rempart rendesse maîtrise d'œuvre	+ 24 000,00 €
21318 op 225 - couverture Prieuré.....	+ 4 200,00 €
2135 op 240 - Cumulus.....	+ 1 226,40 €

Recettes d'investissement

1641 - emprunt	+ 37 152,00 €
----------------------	---------------

Unanimité du Conseil municipal

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe le Conseil municipal

> des difficultés rencontrées par l'association tourisme en coteaux macariens dans l'organisation des marchés de pays. Il propose un renforcement du soutien logistique de la commune pour conforter cette manifestation emblématique.

> des travaux envisagés par la CDC pour améliorer le fonctionnement de l'accueil touristique.

> des différentes étapes qui devraient permettre aux 187 communes concernées d'obtenir le label Pays d'art et d'histoire, deux ans et demi seront nécessaires.

> de l'attente du devis d'une graphiste pour réaliser la mise en page du mercadiou.

Daniel Boulineau informe qu'il est désormais possible de préparer en ligne le dépôt d'une plainte auprès de la gendarmerie. Il existe aussi maintenant un gendarme référent par commune, interlocuteur privilégié.

Alain Falissard précise que le chantier des carrières va s'arrêter pendant la période des fêtes. Il reprendra la deuxième semaine de janvier. Il souligne la qualité de la prestation et l'implication des services départementaux. Il rajoute que les sanitaires de l'église et du prieuré sont désormais raccordés au réseau d'assainissement situés en bas des remparts.

QUESTIONS DIVERSES

Arlette Cambillaud demande à ce que soit étudiée la possibilité d'isoler le plancher de la salle d'accueil des enfants de la médiathèque. Michel Guindeuil s'interroge sur la vente de l'ancienne perception. Le Maire répond que le notaire de l'acheteur s'est emparé du dossier pour préparer l'acte.

CONSEIL DU 7 MARS 2018

Le Conseil municipal s'est réuni le 7 Mars 2018 en présence de 13 élus (M. Patanchon, M. Cosson, M. Dutreuilh, M. Falissard, Mme Tach, M. Boulineau, Mme Latestère, M. Alis, M. Rouches, M. Lhomme, Mme Vasquez, M. Guindeuil, Mme Lampre). Absents excusés : Mme Cambillau (procuration de vote à M. Patanchon), M. Zanette (procuration de vote à M. Dutreuilh), M. Brute de Remur. Absents : Mme Lassarade, Mme Buin-Bourjalliat, Mme Chiriaeff-Davoine. La séance est ouverte à 21h00. Secrétaire de séance : Martine Latestère. Le compte rendu du 14 décembre est adopté à l'unanimité.

RYTHMES SCOLAIRES

Le Maire informe le Conseil municipal que le décret du 27 juin 2017 permet de revenir à la semaine de 4 jours d'école et qu'une proposition conjointe de la commune et des conseils d'écoles doit être transmise à l'inspection académique au plus tard le 15 mars prochain.

Jean Loup Dutreuilh présente les résultats de l'enquête menée auprès des parents soit :

> Un retour pour 107 familles, représentant 138 enfants, soit 63,60 % de réponses sur l'ensemble des familles fréquentant l'école maternelle et primaire

> Un retour à la semaine de 4 jours :

Pour = 68,10 % / Contre = 25,4 % / Sans avis = 6,5 %

Il précise que bien que les familles soient majoritairement pour un retour à la semaine de 4 jours, elles ont reconnu la qualité et la variété des animations proposées par les TAP (temps d'accueil périscolaires), plus de 90 % des enfants scolarisés ont participé à ces activités. Les conseils d'écoles maternelle et élémentaire, le 6 mars, se sont prononcés favorablement pour un retour à la semaine de 4 jours. Il rajoute que sur le territoire de la Cdc du Sud Gironde, à l'exception du RPI de Bieujac-Saint Pardon, les communes souhaitent toutes revenir à la semaine de 4 jours. Cette situation facilitera grandement le fonctionnement des centres de loisirs le mercredi.

Stephane Lhomme et Delphine Tach restent favorables au maintien des 4 jours et demi. Le premier pense que le retour à la semaine de 4 jours relève davantage de l'intérêt des adultes que du bien-être des enfants. La seconde regrette que les enfants ne puissent plus bénéficier des activités variées proposées pendant les TAP.

Le Maire rappelle que la commune de Saint Macaire perçoit une aide financière de 90 € par enfant pour la mise en œuvre des TAP et qu'il ne sera pas possible de maintenir ces activités si la commune se prononce pour un retour à 4 jours d'école.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré se prononce pour la suppression des TAP : pour, 9 voix dont une procuration, 2 contre (S. Lhomme, D. Tach), 4 abstentions (JM. Rouches, C. Alis, P. Patanchon et la procuration donnée par A Cambillau à P. Patanchon).

Il en découle qu'à la rentrée 2018 les enfants auront classe :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Pour la maternelle de : 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45
- pour le primaire de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

PLUI : DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'un diagnostic territorial a été élaboré dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et qu'il concerne les 37 communes de la Cdc du Sud Gironde mais aussi celles de la Cdc du Bazadais. Ce document de 374 pages

a été envoyé à tous les élus et présenté lors de 4 réunions publiques qui se sont tenues sur notre territoire à Saint Symphorien, Villandraut, Saint Macaire et Langon.

Ce diagnostic dresse un état des lieux pour mieux cerner les enjeux à prendre en compte sur les thématiques suivantes :

- > La démographie et l'habitat
- > Les transports et la mobilité
- > L'emploi et les équipements
- > Les paysages et le patrimoine
- > La biodiversité, ressource en eau et risques naturels et technologiques
- > Les choix énergétiques

Le diagnostic du PLUI, complété par un diagnostic agricole et forestier, est susceptible d'évoluer, de s'enrichir, jusqu'à l'arrêt du document. Il a fait l'objet de nombreuses réunions et ateliers préparatoires, ouverts aux élus, qui se sont déroulés tout au long de l'année 2017.

Unanimité du Conseil municipal pour donner un avis favorable au diagnostic territorial.

CDC DU SUD GIRONDE : HARMONISATION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le Maire informe le Conseil municipal que la Cdc du Sud Gironde a acté par délibération le scénario 4 d'harmonisation de la compétence lecture publique. Le principe de ce scénario est de lister les bibliothèques concernées par la gestion communautaire (basée sur le volontariat).

Le Maire présente au Conseil municipal les conséquences d'un transfert de la gestion de la bibliothèque communale vers une gestion communautaire.

Il précise que le fonctionnement de la bibliothèque serait organisé et financé par la Cdc (acquisitions en réseau, logiciel, animations et actions culturelles, coordination et accompagnement des bénévoles). Les missions d'accueil seraient toujours assurées par nos bénévoles. Concernant le bâtiment, celui-ci n'est pas transféré à la Cdc, un procès-verbal de mise à disposition sera établi entre la commune et la Cdc. Les frais de fonctionnement seront pris en charges par la Cdc (les fluides, le petit entretien, la vérification des bâtiments, le téléphone, internet...). En contrepartie, l'attribution de compensation versée par la Cdc à la commune sera diminuée en tenant compte des charges transférées en lien avec la compétence lecture publique.

Unanimité du Conseil municipal pour transférer à la Cdc du Sud Gironde la compétence lecture publique comprenant la gestion de la bibliothèque et pour autoriser le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition du bâtiment.

COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

COLLECTIF DE SANTÉ DES COTEAUX : PROJET IMMOBILIER

Le Maire informe le Conseil municipal qu'un groupe de professionnels de santé réfléchit depuis 3 ans à un projet médical qui concernerait la rive droite et plus particulièrement le territoire de notre ancienne Cdc. Une rencontre a eu lieu récemment entre, le collectif, les maires des communes, les présidents des deux Cdc concernées et l'ARS (agence régionale de santé), pour une présentation du projet. A l'issue de cette réunion, les 8 communes de l'ancienne Cdc qui ont rejoint le Sud Gironde ont choisi de se concerter pour étudier la mise à disposition d'un terrain pour bâtir une maison de santé. Le Maire souhaiterait un avis de principe du Conseil municipal pour proposer une parcelle du terrain Jugean, sans présager du choix final qui résultera d'une décision collective.

Unanimité du Conseil municipal.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (S.D.I.S.) : CONVENTION POUR CONTRÔLE DES HYDRANTS

Le Maire informe le Conseil municipal que la réforme de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I) est entrée en vigueur au 1er janvier 2018 et qu'il appartient aux communes d'organiser la réalisation de contrôle des Points d'Eau Incendie (P.E.I.).

Le Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est revenu sur sa décision de facturer aux communes le contrôle des hydrants et propose, pour l'année en cours, d'effectuer gratuitement les opérations de contrôle des Points d'Eau Incendie (PEI) : pression, débit...

Le Maire présente au Conseil municipal le projet de convention établie par le S.D.I.S. de la Gironde relative à la réalisation des opérations de contrôle des points d'eau incendie publics et à la gestion administrative des points d'eau incendie privés.

Unanimité du Conseil municipal pour maintenir les opérations de contrôle des points d'eau incendie publics et la gestion administrative des points d'eau incendie privés par le SDIS de la Gironde et autoriser le Maire à signer la convention (ci-jointe) entre le SDIS et la commune.

TARIFICATION DES REPAS POUR LES AUXILIAIRES DE VIE SCOLAIRE

Le Maire informe le Conseil municipal que les Auxiliaires de vie scolaire peuvent être amenés à surveiller un enfant en situation de handicap pendant le temps du repas et le temps méridien. Une convention est établie en ce sens entre la commune, l'établissement de rattachement et l'A.V.S. Elles peuvent prendre leur repas au sein du restaurant scolaire.

Le Maire propose qu'à compter du 1er mars, la participation financière aux repas pour ces A.V.S. représente 50 % du montant forfaitaire fixé annuellement par l'URSSAF soit pour 2018 : 2,40€ de facturé par repas. Ce prix sera réévalué tous les ans en fonction du montant forfaitaire fixé par l'URSSAF au 1er janvier de chaque année.

Unanimité du Conseil municipal.

DÉPÔT D'ARCHIVES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Le Maire informe le Conseil municipal que suite à la prestation de classement des archives communales réalisée par le Centre de Gestion de la Gironde, plusieurs ensembles de documents avaient

été identifiés comme pouvant faire l'objet d'un versement ou d'un dépôt aux Archives départementales. La visite de deux représentants des Archives départementales le 25 Août dernier a permis de déterminer précisément trois ensembles :

- > archives de l'hospice (3 S)
- > archives d'huissiers (4 S)
- > archives de la justice de paix (5 S)

Ces trois ensembles ont été pris en charge par le personnel des Archives départementales le 18 décembre dernier et un bon de prise en charge a été signé à cette occasion. Les bordereaux détaillés seront communiqués ultérieurement.

Unanimité du Conseil municipal pour valider le dépôt aux Archives départementales des trois ensembles énumérés ci-dessus.

EFFACEMENT DE DETTES

Le Tribunal d'Instance de Bordeaux, après avis de la Commission de surendettement, a décidé l'effacement des sommes exigibles au jour du jugement de débiteurs de la commune de Saint Macaire, soit : le 19 septembre 2017 : 76,27 €, le 12 Octobre 2017 : 239,78 ; 311,79 € et 831,49 € ; le 11 janvier 2018 : 173,62 €.

Le Tribunal d'Instance de Saint Briec, après avis de la Commission de surendettement, a décidé l'effacement d'une somme exigible au jour du jugement d'un débiteur de la commune de Saint Macaire, soit : le 13 septembre 2017 : 396,88 €.

Le Tribunal d'Instance de Bergerac, après avis de la Commission de surendettement, a décidé l'effacement d'une somme exigible au jour du jugement d'un débiteur de la commune de Saint Macaire, soit : le 21 novembre 2017 : 762,42 €.

Suite à ces jugements, le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été saisi par le comptable public de Langon/Saint-Macaire afin d'annuler pour le compte de la commune de Saint Macaire, les sommes ci-dessus.

Unanimité du Conseil municipal

PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE 2018 POUR LA COMMUNE

Le Maire rappelle au Conseil municipal que préalablement au vote du budget primitif 2018, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2017.

Afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement avant le vote du budget, le Conseil municipal peut, en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits inscrits au budget 2017.

Le Conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à procéder aux ouvertures de crédits suivantes :

- > Opération 220 compte 21318 pour 4 602,00 € TTC (chauffage salle des jeunes au musée postal)
- > Opération 250 compte 2184 pour 1 225,26 € TTC (acquisition bureaux école)
- compte 2188 pour 1 450,00 € TTC (acquisition scie à ruban)

COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a appris récemment la prochaine installation dans l'ancienne gendarmerie, propriété du Conseil départemental, d'un centre d'accueil pour mineurs non-accompagnés (MNA). Il a fini par obtenir des précisions sur le fonctionnement de cette structure. Ces jeunes migrants, originaires le plus souvent d'Afrique subsaharienne, d'Afghanistan, du Bangladesh..., sont confiés au département par décision de justice. Ils seront encadrés 24h sur 24 par une équipe de professionnels. Cette dernière veillera à mettre en place des parcours de formation individualisés.

Emmanuelle Ajon, vice-présidente du Conseil départemental en charge de la protection de l'enfance, s'est dit prête à organiser une réunion publique pour fournir des explications plus détaillées si le besoin s'en fait sentir. Le Conseil départemental n'a pas, selon elle, de plan de communication préétabli en ce qui concerne l'ouverture de ces centres d'accueil, plusieurs communes sont concernées en Gironde. Le Maire termine sur cette question en soulignant que Saint-Macaire n'a aucune raison de s'opposer à un tel projet, il s'agit simplement de faire preuve de solidarité. Il fait confiance aux macariens pour faciliter l'intégration de ces jeunes et le tissu associatif s'est déjà manifesté pour proposer son aide.

Stéphane Lhomme intervient pour signaler les mésaventures d'un macarien qui s'est vu imposer, en son absence, l'installation d'un compteur Linky. Il dénonce cette politique du fait accompli. Il s'agissait dans ce cas précis d'une construction neuve, situation plutôt rare à Saint-Macaire. Il rappelle que chaque habitant a la possibilité de refuser l'entrée de son domicile à l'entreprise prestataire de service en charge de l'installation des nouveaux compteurs. Il invite aussi les élus à lire le dernier rapport de la Cour des comptes qui critique les aspects financiers de l'opération, au final les usagers vont payer un renouvellement qui va principalement profiter à Enedis.

La future Boîte à livres

*La mairie recherche une personne sérieuse et bricoleuse
pour la conception de la future boîte à livres.*

*La mairie fournit tout le matériel nécessaire
pour sa fabrication.*

*Merci de bien vouloir vous mettre en relation
avec Mme Tach au 06 13 80 48 90*



COMPTEURS LINKY :

*Une
délibération
complémentaire*



Le 5 avril 2017, le conseil municipal avait adopté une délibération pour interdire le remplacement des compteurs ordinaires d'électricité par des compteurs communicants de type Linky. Pour mémoire, tous les compteurs d'électricité (et pas seulement ceux des bâtiments municipaux) appartiennent aux communes.

Cependant, il est apparu que cette délibération ne suffisait pas pour le cas d'une nouvelle habitation ou lorsqu'un compteur ordinaire tombe en panne (ce qui est rare mais peut parfois arriver).

Aussi, le 11 avril 2018, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une délibération complémentaire qui oblige Enedis à respecter la position de tout habitant qui refuse l'installation d'un compteur communicant. Si vous êtes dans ce cas de figure et qu'Enedis tente de vous installer un Linky, appelez immédiatement la mairie.